1ère édition du Défi Foyers à Alimentation Positive (défi FAAP)

Gmva

Auteur :

Pibs Ii - 30, Rue Alfred Kastler
Bp 70206
56006 Vannes
Voir le site internet
Lea Alletz
l.alletz@gmvagglo.bzh

Consulter la fiche sur OPTIGEDE

CONTEXTE

Un Défi Foyers à Alimentation Positive (FAAP) vise à accompagner pendant une période de six mois un groupe d'une cinquantaine de foyers, le plus possible éloignés de la bio, vers une alimentation saine et équilibrée en augmentant sa part d'achat de produits alimentaires bio et locaux sans augmenter leur budget.

En 2018, Le Groupement des Agriculteurs Biologiques du Morbihan (GAB 56) a sollicité Golfe du Morbihan – Vannes agglomération (GMVA), avec d'autres collectivités morbihannaises, pour mener cette action sur son territoire.

Le projet a été accepté en bureau des maires en juin 2019 et a été lancé en octobre 2019.

Pour mener à bien ce défi, la communauté d'agglomération a été formée par le GAB 56 pour devenir structure porteuse. A l'issue du défi, GMVA a obtenu une labellisation pour piloter les prochains défi FAAP en toute autonomie.

En tant que structure porteuse, GMVA a recherché 3 structures relais pour l'accompagner dans l'organisation du défi. Constituée chacune en équipe, le rôle des structures relais est de recruter les participants au défi, faire le lien entre la structure porteuse et les foyers, co-organiser les événements et accompagner les participants dans leurs relevés d'achats alimentaires.

4 équipes, composées de 14 foyers, ont été accompagnées par des structures relais. Pour réussir ce défi, les équipes se sont retrouvées autour de temps forts conviviaux et ont relevé leurs achats alimentaires sur deux périodes.

Les structures relais sont représentées par :

- **Le réseau de crèches Les Ptits Clubs** : accompagnant 14 foyers bénéficiaires des crèches.
- **L'entreprise Diana Pet Food** : accompagnant 14 foyers issus de l'entreprise et de familles volontaires du territoire.
- **L'association les Cuisiniers Solidaires :** accompagnant 14 foyers de membres bénévoles de l'association et de familles volontaire du territoire.
- Et **Golfe du Morbihan - Vannes agglomération** (structure porteuse) : accompagnant 14 foyers issus de

l'agglomération et de foyers volontaires du territoire.

OBJECTIFS ET RESULTATS

Objectifs généraux

- Recruter une soixantaine de foyers qui s'engagent dans la durée du défi, et rechercher un public hétérogène en termes de consommation alimentaire bio et local. L'intérêt est de choisir des familles peu voire pas sensibilisées à l'agriculture biologique et d'autres déjà très investies sur ces questions afin d'équilibrer les équipes.
- Obtenir un panel de foyers représentatif du territoire (issus du milieu rural / urbain et littoral)
- Accompagner ces 60 foyers pendant 6 mois en organisant des temps-forts (visite de ferme bio, conférence sur la diététique, atelier cuisine, etc.). Grâce aux événements, le foyer est amené a évolué vers de nouvelles pratiques alimentaires.

Résultats quantitatifs

- 4 équipes créées
- 56 foyers participants
- 153 personnes accompagnées
- 7 intervenants locaux (visite de ferme bio, conférence sur la diététique, etc.)

En fin de défi :

- Une moyenne de 50% du budget alimentaire des foyers est consacrée à l'achat de produits bio, contre 29% à son lancement.
- Le coût du repas par personne est passé de 2.05€ à 1.74€, soit une réduction de 0.31€ par repas et par personne.

Sur l'ensemble des achats alimentaires, on note que :

- La part des achats en supermarché a fortement diminué passant de 61% à 45% soit une baisse de 16 points
- La part des achats en magasins bio a augmenté de 10 points (passant de 7% au premier relevé à 17% un an après)
- La part en vente directe (paniers, marché, magasins de producteurs, vente à la ferme, etc.) a augmenté de 8 points (de 16 à 24 %)
- Une consommation alimentaire qui s'est davantage tournée sur les produits régionaux (allant de 34% de produits bretons à 39%)
- Une consommation bio qui se relocalise petit à petit puisque les achats bio départementaux augmentent de 11 points (passant de 11% à 22% en un an).

Résultats qualitatifs

- Une satisfaction générale par les foyers du défi aussi bien par la diversité des temps-forts organisés que par la qualité des interventions.

MISE EN OEUVRE

Description de l'action

Pour mener à bien ce défi, l'agglomération a organisé des temps-forts (sous format d'ateliers ou de visites) afin que les participants puissent apprendre, s'enrichir en évoluant vers de nouvelles pratiques alimentaires. Toujours dans l'optique d'augmenter sa part de produits bio et locaux sans dépenser plus.

Les participants se sont engagés à relever leurs tickets d'achats de produits alimentaires pendant 14 jours, sur 2 périodes (au démarrage et à l'issue du défi). Ces relevés ont permis de comparer l'évolution des pratiques alimentaires de chaque foyer.

Planning

- Fin juin 2019 et fin août 2019 : 2 journées de formation par le GAB 56
- Entre juillet et août : recrutement des 3 structures relais
- Entre septembre et octobre : recrutement des foyers
- Octobre : réalisation des 4 soirées de lancement
- Novembre à décembre : réalisation du 1er relevé d'achats par les foyers
- Décembre : réalisation de 4 visites de ferme bio
- Janvier 2020 : conférence sur la diététique
- Janvier 2020 : organisation de 4 ateliers cuisine
- Février 2020 : création de l'atelier surprise
- Les derniers événements (ateliers jardinage et soirée de clôture) ont été reportés pendant le 1er et le 2nd confinement 2020 dû à la crise sanitaire.
- Fin du défi : décembre 2020

Moyens humains

2 personnes au sein de GMVA :

- 20% pour la coordinatrice
- 10% pour le responsable du service

Des soutiens très ponctuels de 2 agents de l'agglomération.

Moyens financiers

Coût total avec votre temps salarié : 3 920 € TTC/défi (20% temps passé pour la coordinatrice sur 8 mois – 1500€/mois) + (10% temps passé pour le pilote du défi – 1900€/mois)

Coût total sans le temps salarié : 12 000 € TTC/défi (organisation des temps-forts, lots gagnants, dédommagement des structures relais)

Les deux coûts précédents ramené au foyer (par rapport au nombre moyen de foyers que vous avez par défi) : 320 € TTC/foyer accompagné sur 8 mois (si 50 foyers accompagnés)

Moyens techniques

Mise à disposition d'une grande salle de réunion (en interne) pour organiser les ateliers de lancement. Etait invité l'ensemble des personnes du foyer pour l'ouverture du défi, prévoir un espace qui peut accueillir adultes et enfants.

Prévoir aussi un espace pour réaliser les ateliers cuisines. Nous avons loué une salle au centre socioculturel de Ménimur.

Partenaires mobilisés

- Le Groupement des Agriculteurs Biologiques du Morbihan (structure qui a accompagné l'agglomération pendant toute la durée du défi)
- Le réseau Biocoop de Vannes : dans le recrutement des foyers
- Les communes : certaines ont relayé via Facebook le recrutement de foyers via leur propre page Facebook
- Les structures relais : citées dans le contexte
- Les intervenants et structure qui ont accueilli les événements : GAEC d'Ozon et la Ferme du Vincin, l'UBS de Vannes pour la conférence sur la diététique avec l'intervenante Aline PONS, le centre socio-culturel de Ménimur pour la location d'une salle de cuisine avec les intervenantes : Mme WALLACE et DELENCLOS, le réseau Biocoop lors de l'atelier surprise avec l'intervenant Les Turlupains.

VALORISATION DE CETTE EXPERIENCE

Facteurs de réussites

- Formation par le GAB 56, ce qui a permis ensuite à l'agglomération de pouvoir piloter le défi. Tout au long de l'opération, le GAB était présent dans le suivi (accompagnement téléphonique et par mail en cas de besoins).
- Des personnes ressources motivées : les agents de l'agglomération, quelques référentes de structures relais et quelques foyers. Cela a permis de poursuivre la dynamique malgré les difficultés rencontrées.
- L'organisation de temps-forts s'est très bien déroulée : des intervenants accueillants, un public satisfait de rencontrer des producteurs locaux, découvrir de nouvelles recettes de cuisine, etc.

Difficultés rencontrées

- Un contexte pas favorable pour clôturer le défi : 1er confinement lié à la Covid-19, en plein au moment de l'organisation de l'atelier jardinage et soirée de clôture. Le défi a été prolongé jusqu'à l'automne 2020. Néanmoins, abandon d'une majorité de foyers : 22 foyers sur 56 au départ ont poursuivi le défi.

Recommandations éventuelles

- Bien clarifier les rôles de chacun par une convention entre la structure porteuse (l'agglomération) et les 3 structures relais. Ne pas hésiter à reprendre les engagements de chaque structure lors du défi, par exemple au moment de l'organisation d'un temps fort.

Mots clés

ACHAT DURABLE | CONSOMMATION COLLABORATIVE | ADMINISTRATION PUBLIQUE | ASSOCIATIONS | CONSOMMATION DURABLE | GASPILLAGE ALIMENTAIRE | EDUCATION ENVIRONNEMENTALE | BIODECHET

Dernière actualisation

Juillet 2021
Fiche réalisée sur le site optigede.ademe.fr
sous la responsabilité de son auteur

Contact ADEME

Eva BESNARD
eva.besnard@ademe.fr
Direction régionale Bretagne